

Informations

Bulletin Semestriel d'information sur le projet PRM 2, N°001_Novembre 2023



**Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya
& Renforcer le développement socio-économique
de la Mé**

Découvrez les Réussites du PRM 2

Au sommaire de ce numéro



- Aménagement et Planification Territoriale (**Page 2**) ;
- Agriculture Zéro Déforestation (**Page 3**) ;
- Foresterie Durable (**Page 4**) ;
- Mesure des Impacts et Construction d'un Référentiel "Territoire Zéro Déforestation" dans la région de la Mé (**Page 5**)
- Activités Hors Projet (**Page 6**)

Présentation du projet PRM 2

➤ Objectif principal du Projet PRM 2 :

L'objectif du projet est de protéger la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya dans la Région de la Mé tout en stimulant le développement socio-économique des villages environnants.

- **Composante 1** : L'Aménagement ; planification Territoriale et Soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya ;
- **Composante 2** : Transition des pratiques agricoles et forestières : Pour une agriculture zéro déforestation & Pour une foresterie durable ;
- **Composante 3** : Mesurer l'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation » ;
- **Composante 4** : Gestion de projet ;
- **Durée** : Septembre 2021 - août 2025 ;
- **Zone intervention** : Région de la Mé ;
- **Villages cibles** : Bassadzin, Nyan, M'Bohoin, Yakassé-Comoé, Danguira, Koutoukro 1, Arounankro ; Toliè.
- **Chef de projet** : Renaud Lapeyre ;
- **Rédaction (S&E)** : Mohamed Traore ;

Pour obtenir davantage d'informations sur le PRM 2, veuillez cliquer [ici](#)

Nitidæ Côte d'Ivoire - 25 BP 691 Abidjan 25
www.nitidae.org / m.traore@nitidae.org

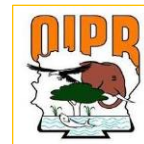
Editorial

Bienvenue dans notre bulletin mettant en avant les réalisations significatives du projet PRM 2 au sein des communautés bénéficiaires, situées autour de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Le Projet PRM 2 a enregistré au premier semestre 2023 des avancées notables dans les domaines du développement local, de l'agriculture durable, de la foresterie et de l'engagement communautaire.

Explorons ensemble les progrès réalisés grâce à l'effort collectif des communautés bénéficiaires du projet PRM 2 et de ses partenaires.

Partenaires techniques et financiers :



Développement Local : Avancées de 2023

Aménagement et Planification :

Dans le cadre du volet "**Aménagement et Planification**", plusieurs étapes clés ont été atteintes en 2023. La **validation des Plans de Développement Locaux (PDL)** pour **sept villages** a été réalisée, définissant ainsi les orientations de développement de chaque village. Des **cérémonies officielles de remise des PDL** ont été organisées, impliquant **784 participants**, soulignant l'importance de la participation communautaire. Les **Comités de Développement Local (CDL)** ont été formalisés, recevant un **récépissé de dépôt**, établissant ainsi une base légale pour leur action en tant qu'entités de développement local. Les membres des CDL ont également été **formés intensivement**, renforçant leurs compétences pour garantir le succès des projets à venir. La sélection des projets communautaires a été effectuée, assurant ainsi que les projets répondent aux besoins et aux priorités de chaque communauté.

« Nous souhaitons que, ce que la Bible est pour les chrétiens, ce PDL le soit en matière de développement bien sûr, pour le village de M'Bohoin. Ce document-là doit pouvoir conduire, fédérer, orienter toutes les actions, les initiatives en matière de développement »

Michel GUE, Sous-préfet d'Alépé, discours tenu lors de la remise officielle du PDL du village de M'Bohoin



Validation de PDL à la Sous-préfecture d'Alépé



Remise officielle de PDL à Koutoukro 1 dans le département d'Alépé



Formation du CDL de Nyan dans le département d'Adzopé

Gestion Foncière :

En 2023, d'importants progrès ont été accomplis dans la gestion foncière des villages riverains de la Réserve de Mabi-Yaya. Le processus de **délimitation des Territoires Villageois (DTV)** est en cours pour 4 villages (M'Bohoin ; Yakassé-Comoé ; Danguira ; Koutoukro 1), avec un contrat accordé au **Cabinet de Géomètre Expert Soro Nanga (CGE-SN)** pour une durée de **12 mois**. Les **Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CCGFR)** ont été créés, des commissaires-enquêteurs ont été nommés, et les équipes d'enquête ont collecté les historiques des villages.

La préservation de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya représente un impératif crucial, particulièrement dans le contexte du changement climatique mondial. Dans cette optique, le projet PRM2 s'engage activement à concrétiser cette vision en mettant en œuvre des initiatives novatrices visant à soutenir les productions agricoles durables tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles. L'année 2023 a été marquée par d'importants progrès dans la réalisation de cet objectif ambitieux.

Réhabilitation des Vieilles Cacaoyères et Introduction d'arbres dans les plantations :

Dans le cadre de la nécessaire stabilisation des surfaces de parcelles de cacao, **80 nouveaux producteurs** ont adhéré en 2023 au protocole complet de réhabilitation, permettant à chacun de voir **0,5 hectare** de sa parcelle être réhabilité. Cela a conduit à la réhabilitation de **40 hectares** de cacaoyères, accompagnée de la distribution de **4000 plants ou rejets de banane plantain** destinés à servir de plants d'ombrage pour les jeunes cacaoyers. De plus, **480 sacs de fiente** de poules pondeuses ont été remis aux bénéficiaires.

Au total, depuis le début des activités en 2022, le projet a réhabilité **78,75 hectares de cacaoyères**. La **Fondation CRODA** a joué un rôle crucial en réhabilitant **36 hectares** de vieilles cacaoyères pour **36 producteurs**, soit une réhabilitation d'un hectare de parcelle par producteur. Cette initiative s'ajoute au soutien précédemment fourni par le PRM2 en 2022, renforçant ainsi l'impact positif sur l'agriculture durable.

Par ailleurs, la réintroduction d'arbres dans les cacaoyères a été réalisée dans **88 parcelles**, couvrant ainsi une superficie totale de **125 hectares**. Cela s'est accompagné de la distribution de **1 634 plants forestiers** de **7 espèces différentes**, équivalant à une moyenne de **12 arbres par hectare** plantés en plus par le projet.

Formation des Saigneurs :

En 2023, le projet a dispensé des formations sur la saignée améliorée de l'hévéa à **204 apprenants**, dont **22 femmes**, dans **8 villages**.

Depuis le début du projet en 2022, **374 apprenants saigneurs** ont été soutenus, incluant **37 femmes**. Les enquêtes montrent une satisfaction élevée, avec **74,6%** des apprenants très **satisfaits** de la formation. De plus, **39%** estiment saigner "**beaucoup mieux**" après la formation, tandis que **51%** estiment saigner "**mieux**".



Réhabilitation d'une plantation cacaoyère



Bénéficiaires de la formation sur la saignée améliorée

Multiplication de boutures saines de manioc et de plants de banane plantain :

La récolte des tubercules de manioc provenant de **85 parcs à bois (PAB)** établis en 2022 (sur un total de 115) a été effectuée, et le recépage a été réalisé dans les **34 Parcs à Bois** de Tolié. En outre, **60 nouveaux PAB** ont été mis en place. Depuis le début en 2022, le projet a apporté un soutien à **209 productrices** pour le manioc.

Concernant les sites de production de banane plantain selon la technique PIF, **cinq** d'entre eux sont opérationnels depuis le premier semestre de 2023. Une production totale de **10 257 plants** a été enregistrée sur ces cinq sites, dont **773 plants** ont été utilisés par PRM2 pour des dons (notamment dans les parcelles de cacao) et pour la création de parcelles vitrines. **Les 9 484 plants** restants ont été vendus, générant ainsi un montant de **1 422 600 FCFA**, avec une répartition intégrale des revenus au profit des bénéficiaires.

La région de la Mé en Côte d'Ivoire a fait des progrès dans la transition vers des pratiques forestières respectueuses de l'environnement grâce au projet PRM2.

Voici un aperçu des réalisations et des initiatives visant à promouvoir une foresterie durable :

Activités d'éclaircies de vieilles plantations forestières (Teckeraies) :

Nous avons lancé en 2023 nos activités d'éclaircies et commercialisation en stère pour une surface maximale **de 200 ha dans 9 sous-préfectures**. À ce jour plus de **10 ha** de plantations ont déjà été éclaircies par le projet avec **2 ONG de la Région de la Mé contractées**.



Valorisation des vieilles jachères et plans de gestion :

Dans le cadre de la valorisation des vieilles jachères, **4 diagnostics simples (1 pour chacune de 4 parcelles, pour un total de 50 ha)** ont été réalisés en vue de la rédaction de plans de gestion et de la détermination des travaux/coupes. **Un 1er plan de gestion est en cours de finalisation et de discussion avec les équipes du MINEF.**

Activités de reboisement du projet :

Concernant le reboisement, **8ha ont été reboisés en 2022, dont 7ha sont aujourd'hui entretenus et réceptionnés**. En 2023, sur **22 ha prévus de reboisement, 13 ha ont été plantées et un entretien effectué**, et 9 ha restent à planter.



Atelier de réflexion sur la gestion des forêts du Département d'Alépé

Partenariat pour l'Observation Indépendante et Engagement Communautaire :

Le partenariat avec l'**Association des Propriétaires de Forêts Naturelles et Plantations d'Affery (APFNP-AFF)** pour l'**Observation Indépendante** se poursuit, renforçant l'engagement des communautés locales dans la préservation des ressources forestières. Des comités villageois de gestion forestière ont été créés grâce au soutien du projet PRM2.

Depuis Mars 2023, l'APFNP a coordonné les activités de collecte de données de terrain des surveillants communautaires (alerteurs) dans les **6 localités du projet** : 45 jours de mission ont été effectués par les alerteurs, et **241 alertes remontées** (mars-août 2023).

Un (1) atelier de réflexion sur la mise en place du cadre de concertation des parties prenantes à la gestion des forêts du Département d'Alépé s'est tenu les 20-21 juin 2023.

Enfin, une mission d'OI a été menée sur l'orpaillage (Avril-mai 2023), et un (1) premier rapport d'OI sur le sciage à façon dans le Département d'Alépé a été transmis à l'Administration forestière (**co-signé avec 8 ONG**) en septembre 2023.



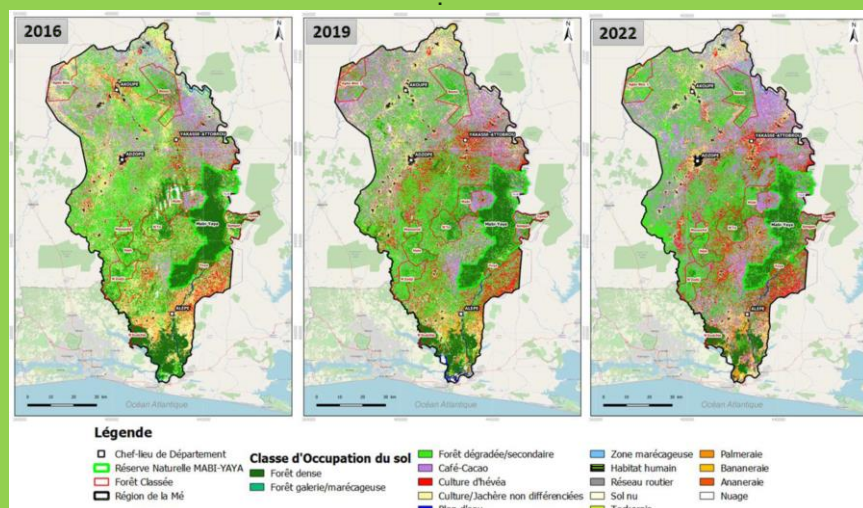
Site d'orpaillage de Bieby

Vers la Construction d'un Référentiel "Zéro Déforestation" : Mesure des Impacts et Capitalisation dans le Cadre du Projet PRM2

Dans le cadre de ce projet, une série d'actions ont été entreprises pour évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des pratiques agricoles et forestières, et construire un référentiel "Zéro Déforestation". Voici un aperçu des initiatives mises en œuvre en 2023.

Cartographie de l'Occupation des Sols de la Région de la Mé :

En 2023, un rapport intitulé "**Cartographie de l'occupation et de l'usage des terres de la Région de la Mé et analyse des changements. État des terres de la région de la Mé entre 2016 et 2022**" (Voir [ici](#)) met en lumière une situation préoccupante de déforestation dans la région, avec une régression des formations forestières de **407 308 hectares en 2016 à 335 837 hectares en 2022**. Cependant, une lueur d'espoir émerge avec la **création de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya**, qui a réussi à réduire de manière significative le taux annuel de **déforestation de la région de 60%**. Les principaux facteurs de déforestation entre 2016 et 2022 sont attribués aux cultures pérennes, notamment le **cacao-café** et l'**Hévéa**.



Carte d'occupation et de l'usage de terres de la région de la Mé

Collaboration avec le Conseil Régional de la Mé : Partenariat et Renforcement des Capacités :

Pour garantir le succès du projet PRM2, la collaboration avec les acteurs locaux est essentielle. En 2023, un **Chargé de mission Télédétection-SIG** a été recruté. De plus, des formations ont été organisées sur l'utilisation du **GPS** et l'initiation au **SIG** sous **QGIS**, ainsi que sur l'utilisation des outils de suivi de la durabilité.

La participation active aux activités de la **Plateforme multi-acteurs du développement durable de la Région de la Mé (PMADD)** renforce la coopération avec le Conseil Régional, créant ainsi une base solide pour la poursuite des objectifs du projet PRM2.



Rencontre avec le Conseil Régional de la Mé

Collaboration avec l'OIPR : Renforcement des Capacités et Inventaire de la Biodiversité :

L'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) joue un rôle clé dans la préservation des aires protégées en particulier dans la réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

En 2023, des formations ont été organisées pour renforcer les capacités de l'OIPR, notamment sur l'amélioration et l'opérationnalisation des **alertes déforestation**.

Une collaboration étroite a également permis de mettre en place des **caméras-piège** pour surveiller la faune dans la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya. Des **inventaires forestiers** et des **études de biodiversité** ont été réalisés dans cette réserve, donnant lieu à des découvertes passionnantes, telles que la **première vidéo** (Voir vidéo [ici](#)) de chimpanzés dans la région.



Séance de travail avec OIPR

Célébration des Fêtes de Génération et Rencontres avec les Nouveaux Sous-Préfets : Un Aperçu des Événements Hors Projet

Au-delà des activités du projet PRM2 dans la région de la Mé, il est important de prendre en compte les événements culturels et les dynamiques locales qui enrichissent la vie de nos communautés partenaires.

Célébration des Fêtes de Génération :

Les mois d'août et de septembre sont marqués par les célébrations des **Fêtes de Génération** dans la plupart de nos villages cibles, notamment à Bassadzin, Nyan, Danguira, et certains villages du canton "Annapé". Ces festivités sont d'une importance capitale dans la culture des communautés Attié. Les Fêtes de Génération représentent un rite de passage essentiel, symbolisant la transition des jeunes de l'enfance à l'âge adulte. Ces célébrations sont empreintes de traditions, de danses, de chants et de rituels qui renforcent le tissu social et préservent l'identité culturelle de notre peuple. Elles sont une occasion de transmission des connaissances ancestrales et de renforcement des liens communautaires.



Célébration de la fête de génération par la population.

Rencontres avec les Nouveaux Sous-Préfets :

Le projet PRM2 ne se limite pas uniquement à ses activités techniques et environnementales. Il s'inscrit également dans le contexte local, en maintenant des relations constructives avec les autorités administratives. Récemment, des changements ont eu lieu avec l'arrivée de nouveaux Sous-Préfets dans les **Sous-Préfectures d'Alosso, d'Arounankro, et d'Annépé**. Dans un esprit de courtoisie et de collaboration, notre équipe a pris l'initiative de rencontrer ces nouveaux responsables administratifs pour leur présenter les civilités au nom de **Nitidae** et leur faire part des objectifs et des actions du projet PRM2. Ces rencontres sont essentielles pour établir des **liens solides avec les autorités locales** et assurer une mise en œuvre harmonieuse de nos activités.



M. Poho Innocent, nouveau Sous-préfet d'Annépé